

feignirent alors de ne voir dans le mécontentement de la population canadienne que l'effet de menées séditionnelles, le résultat d'une haine implacable et criminelle contre la domination britannique. Mais, avec le temps, les passions se sont apaisées, la vérité s'est fait jour, et personne aujourd'hui ne songe à se faire l'apologiste des actes arbitraires de cette oligarchie qui régna malheureusement si longtemps sur les deux Canadas. Les historiens ne craignent pas d'adopter les jugements portés par lord Durham, et d'attribuer à la mauvaise administration coloniale les maux qui ont désolé nos belles provinces.

Voici en quels termes l'auteur de la vie de Lord Sydenham résumait, quelques années plus tard, les causes de l'insurrection :

“ Il devait être naturel de s'attendre que, dans des colonies qui jouissaient d'une constitution modelée sur celle de la Grande-Bretagne, le gouvernement exécutif, en se trouvant en opposition au corps des représentants, suivrait une marche analogue à celle qui sert, dans la mère-patrie, à maintenir l'harmonie entre la Couronne et la chambre des Communes. Malheureusement, le principe que le gouvernement exécutif doit être en harmonie avec le corps représentatif, principe qui dans la mère-patrie est un axiôme, non seulement n'a jamais été reconnu en Canada, mais lorsqu'on a voulu le proclamer, il a été repoussé et dénoncé comme démocratique, révolutionnaire, et presque équivalent au crime de haute trahison.....

“ Aussitôt qu'il fut décidé que le gouvernement exécutif n'avait pas besoin d'être en harmonie avec la chambre d'Assemblée, ni d'avoir son appui, il s'en suivait que le gouvernement devait retirer ses officiers de ce corps... Le grand principe que le combat de la Couronne doit se vider dans la chambre représentative fut mis de côté, et le gouvernement resta sans pouvoir se défendre ni s'expliquer en présence de ce corps chez lequel sa défense était d'une importance vitale. L'Assemblée, choquée de la persistance du gouvernement à faire dominer sa politique sans aucune considération pour ses votes et ses opinions, passa des paroles aux actes, et commença à adopter des mesures dans le but d'affaiblir la prérogative... Pour y faire face, le gouvernement employa le moyen fatal de faire du Conseil législatif un brise-lame entre lui et le peuple... A la fin, irritée par son entière impuissance contre la résistance passive du gouvernement,.....la majorité fut poussée à une mesure extrême, celle de refuser les subsides ; et c'est ainsi que fut causée peu à peu cette exaspération qui engagea la chambre à demander un changement dans la constitution comme le seul moyen de faire disparaître toutes